



Informations & Programme

Obligations réglementaires

L'ensemble des opérateurs destinés à monter, démonter, modifier, sensiblement et exploiter des échafaudages roulants doit avoir un savoir-faire et des compétences visant à la maîtrise des risques liés à cet équipement de travail suivant la **recommandation R457**.

Article R 4323-69 du code du travail.

Décret 2004-924 du 01/09/2004 * Arrêté du 21/12/2004.

Objectifs

Eviter les risques liés à l'utilisation de l'échafaudage roulant :

- Les chutes de hauteur.
- Les chutes d'objets.
- La manutention.
- L'électrification.
- L'effondrement partiel ou total de l'échafaudage.
- Le renversement de l'échafaudage.

Se situer et être acteur de la prévention des risques.

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage roulant.

Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Public

Tous salariés amenés à monter, démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.



Pré requis

Aptitude médicale délivrée par le médecin du travail sans restriction de charges.

Durée

7 heures.

1/2 journée constituée de 30 % d'apport théorique.

1/2 journée constituée de 70 % d'apport pratique.

Recyclage à réaliser aussi souvent que nécessaire.

Validation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences validant les acquis est délivrée.

Attestation de formation.

Documentation

Un livret de formation est remis à chaque participant.

Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Discussions.
- Intervention sur le terrain.
- Présentation du matériel et EPI.
- Exercices sur application des thèmes abordés.

Personnel

Formateur titulaire du certificat de formateur PRAP 2S délivré par l'INRS.

Programme

Connaissances Théoriques :

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités de chacun.
- Statistiques des accidents.
- Analyse, prévention des risques, signaler les situations dangereuses.
- Rappel des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur sur un chantier.
- Les différents types d'échafaudage et leur utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Le montage et démontage d'une structure simple d'échafaudage de pied.
- Les règles d'utilisation.
- La vérification journalière et utilisation des EPI.
- Le compte rendu de la vérification.



Savoir-faire Pratiques :

- Présentation du matériel de sécurité.
- Présentation de l'échafaudage : différents éléments de la structure.
- Contrôle du matériel avant montage.
- Principes d'utilisation et règles de sécurité.
- Sécurité des utilisations EPI et EPC.

Exercices pratique sur échafaudage fixe :

- Préparer et installer le chantier.
- Mise en pratique des règles de sécurité sur chantier.
- Réceptionner décharger et stocker le matériel.
- Mise en place de l'échafaude roulant.
- Respecter les charges admissibles et leur répartition.
- Prendre en compte les conditions climatiques.
- Respecter les configurations permises quant aux hauteurs acceptées (en station ou déplacement).
- Techniques de levage de charges (principes d'économies d'effort).
- Principe de stockage et vérification de l'échafaudage.
- Chargement des plateaux, règles et limites.
- Vérification des EPC.
- Réaliser un balisage.
- Analyse et exploitation d'un rapport de vérification journalière de l'échafaudage.
- Utiliser la fiche de contrôle commenter, expliquer les points non validés.
- Savoir rendre compte des éventuels défauts rencontrés et solutions appropriées sur la notice de montage du fabricant.